

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au 732, rue Jetté à Saint-Liguori, le mardi 13 octobre 2026 à 20 heures. La séance est présidée par monsieur le maire, Pierre-Luc Gaudreau. Sont également présents à cette séance :

Messieurs les conseillers : Alain Grenier
 Eddy Bizier
 François Laprise
 Pierre-Luc Payette

Étaient absents monsieur les conseillers Sébastien Fortin Grondin et Claude Bélisle.

Les membres présents forment le quorum.

Assiste également à la séance monsieur Benoît Grimard, directeur général et greffier-trésorier et monsieur Alexis Beausoleil, directeur général et greffier-trésorier adjoints.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026
- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026
4. GESTION ADMINISTRATIVE
- 4.1 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2026-2027 POUR LES DOMAINES PRIVÉS MASSÉ, BO-BO, PERREAULT, SOURDIF NORD 2IEME AVENUE, MARCIL, NYCOL ET SOURDIF NORD 1ER AVENUE
- 4.2 OCTROI DU MANDAT D'AUDIT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026
- 4.3 OCTROI DU CONTRAT POUR LA MIGRATION DU SYSTÈME DE PAIE SYGEM AU SYSTÈME DE PAIE AURORA PAIE-RH
- 4.4 ACHAT D'UN SERVEUR THINK CENTRE NEO
- 4.5 AJOUT DE LA SOURCE DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE CHEVROLET SILVERADO K1500 TRAIL CUS
5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
6. GESTION FINANCIÈRE
- 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER
- 6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS
- 6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT
- 6.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 8.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ DOSSIER 456304 / 4 372 240
9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
10. LOISIRS ET CULTURE
- 10.1 TRANSFÉRER LE SURPLUS BUDGÉTAIRE DE LA FÊTE NATIONALE A L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ FÊTE NATIONALE
11. SÉCURITÉ PUBLIQUE
12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 heures et présidée par monsieur Pierre-Luc Gaudreau, maire de Saint-Liguori. Monsieur Alexis Beausoleil directeur général et greffier-trésorier adjoints, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la séance.

2026-138

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Bizier.

et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2026-139

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Bizier.

et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2026-140

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

CONSIDÉRANT QUE le greffier a remis une copie du procès-verbal, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et par conséquent, il est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette.



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 ● Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com ● www.saint-liguori.com

et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Liguori adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 septembre 2026.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. GESTION ADMINISTRATIVE

2026-141

4.1 OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2026-2027 POUR LES DOMAINES PRIVÉS MASSÉ, BO-BO, PERREAULT, SOURDIF NORD 2IEME AVENUE, MARCIL, NYCOL ET SOURDIF NORD 1^{ER} AVENUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a une entente avec les résidents des Domaines privés;

CONSIDÉRANT QUE selon l'entente la Municipalité facturera chaque immeuble des domaines;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Laprise.

et résolu :

D'octroyer le contrat à Les Entreprises MB pour la saison 2026-2027 selon les montants suivants plus les taxes applicables:

Domaine Massé	3 658.80 \$
Domaine Bo-Bo	4 478.78 \$
Domaine Perreault	1 584.00 \$
Domaine Sourdif Nord 2 ^{ième} avenue	1 680.00 \$
Domaine Marcil	1 887.60 \$
Domaine Nycol	1 916.64 \$
Domaine Sourdif Nord 1 ^{er} avenue	1 742.40 \$

D'autoriser le département de la comptabilité à facturer les immeubles de chaque Domaine privé.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2026-142

4.2 OCTROI DU MANDAT D'AUDIT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2026

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est dans l'obligation de faire auditer ses états financiers;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission de la firme DCA Comptable professionnel agréé;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Laprise.

et résolu :



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

D'octroyer le mandat à la firme DCA Comptable professionnel agréé pour les montants suivants :

Assistance au besoin à la mise à jour de la comptabilité et la préparation du dossier d'audit pour un montant maximal de 3 100 \$ plus les taxes applicables;

Audit du rapport financier se terminant le 31 décembre 2026 pour un montant de 18 200 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste 02.130.00.413.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

C.C. Services des finances

2026-143

4.3 OCTROI DU CONTRAT POUR LA MIGRATION DU SYSTÈME DE PAIE SYGEM AU SYSTÈME DE PAIE AURORA PAIE-RH

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise le system de paie de Sygem et que celui-ci arrive en fin de vie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité utilise la suite de logiciel appartenant à Pg Solutions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de service;

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Bizier.

et résolu :

D'octroyer le contrat le contrat de migration de son logiciel de traitement de la paie à «la compagnie Pg Solutions au montant de 7 810 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 23.02.001.729

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2026-144

4.4 ACHAT D'UN SERVEUR THINK CENTRE NEO

CONSIDÉRANT QUE le serveur de la Municipalité est rendu en fin de vie;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de Nanotech Informatique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de service pour le remplacement de son serveur;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette.

et résolu :



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

D'octroyer le contrat pour le remplacement et le service d'installation pour un montant de 5 650 \$ plus les taxes applicables.

Que le service de livraison et d'installation sur place pour un montant horaire de 95 \$ plus les taxes applicables.

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 23.02.002.729.

De payer cette dépense à même le fonds de roulement et de rembourser ledit fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2026-145

4.5 AJOUT DE LA SOURCE DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE CHEVROLET SILVERADO K1500 TRAIL CUS

CONSIDÉRANT QUE le Silverado des a besoin d'équipements de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le Silverado a besoin d'un lettrage à l'effigie de la Municipalité et des équipements de sécurité;

CONSIDÉRANT la facture du fournisseur SGB Mécanique pour les équipements de sécurité au montant de 8 939,39 \$;

CONSIDÉRANT la facture du fournisseur LETTRA pour le lettrage du Silverado au montant de 944,89 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Grenier.

et résolu :

Que le conseil municipal autorise le service des finances d'imputer les dépenses ci-dessus au poste budgétaire 23.04.000.724.

De payer cette dépense à même le fonds de roulement et de rembourser ledit fonds de roulement sur une période de 5 ans.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Pierre-Luc Gaudreau, maire ouvre la période de questions à 20h12 pour se terminer à 20h28.

6. GESTION FINANCIÈRE

2026-146

6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

N°	N°	Nom	Description	Montant
202600855 (I)	2085	ASSOCIATION CARREFOUR	16E TOURNOI DE GOLF POUR	900,00 \$
202600856 (C)	1950	VISTAPRINT	CC ACHAT UNIFORME	1 286,19 \$
202600857 (I)	2838	JACYNTHE POITRAS	RENCONTRE CCU 10	20,00 \$
202600858 (I)	2547	HUGUES FRANCOEUR	RENCONTRE CCU 10	20,00 \$
202600859 (I)	2868	ALAIN GRENIER	RENCONTRE CCU 10	20,00 \$
202600860 (I)	1655	ANNIE LEMARBRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT LOISIRS	66,19 \$
202600861 (I)	2832	FREDERIC BEAUSEJOUR	REMB 30% INSCRIPTION	300,00 \$
202600869 (I)	2837	ALEXANDRE EBACHER-	REMB DÉPÔT PERMIS 2025-11-	200,00 \$
202600871 (I)	2506	DESJARDINS ASSURANCES	DI ASSURANCES COLLECTIVES	3 144,43 \$
202600878 (I)	2818	PIERRE-LUC GAUDREAU	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	602,60 \$
202600879 (I)	2920	SEBASTIEN FORTIN	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	487,60 \$
202600880 (I)	2874	EDDY BIZIER	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	602,60 \$
202600881 (I)	1179	CLAUDE BELISLE	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	602,60 \$
202600882 (I)	2462	ALEXIS BEAUSOLEIL	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	487,60 \$
202600883 (I)	1563	PIERRE-LUC PAYETTE	AD REMB FRAIS DÉPLACEMENT	487,60 \$
202600885 (I)	2939	NANCY PILOTTE	REMBOURSEMENT DÉPÔT	200,00 \$
202600886 (I)	1698	JOSIANE TELLIER	REMBOURSEMENT SPORT	78,00 \$
202600887 (I)	49	BELL CANADA	CC COMMUNICATIONS	213,45 \$
202600888 (I)	1776	RONA INC.	CC ACHAT CHAUFFE-TERRASSE	348,34 \$
202600889 (I)	1917	FÉDÉRATION DE L'UPA	PARTENARIAT PROGRAMME	200,00 \$
202600890 (I)	321	KIWI	ENVELOPPES LETTRES	615,12 \$
202600891 (I)	2622	LES 3 FRÈRES ÉQUIPEMENTS	LOCATION PLAQUE VIBRANTE -	189,71 \$
202600892 (I)	1897	SPECTRALITE SIGNOPLUS	ACHAT NOUVELLE	1 616,68 \$
202600895 (I)	2941	SGB MÉCANIQUE	INSTALLATION ET PIÈCES POUR	9 789,80 \$
202600900 (I)	54	CENTRE DE SERVICES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	23 287,02 \$
202600901 (I)	2104	FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	REMISES DE L'EMPLOYEUR	6 376,13 \$
202600902 (I)	1735	SCFP SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR	351,58 \$
202600903 (I)	2135	RETRAITE QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	999,75 \$
202600904 (I)	2595	REVENU QUÉBEC	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 090,38 \$
202600915 (I)	2212	BLANKO	PORTAIL CITOYEN LICENCE	2 012,06 \$
202600919 (I)	37	MRC DE MONTCALM	DIV01 - 0,5 CADET SQ ÉTÉ 2026	3 825,00 \$
202600921 (I)	2762	MARION ASPHALTE	TRAVAUX DE CORRECTION SUR	53 304,58 \$
202600923 (I)	1903	ENSEMENCEMENTS	ENSEMENCEMENT	1 322,21 \$
202600926 (I)	1735	SCFP SECTION LOCALE 5172	REMISES DE L'EMPLOYEUR-	54,22 \$
202600946 (I)	49	BELL CANADA	AD COM BUR MUN (529451609)	633,88 \$
202600947 (I)	1953	AMAZON	CC CAMP JOUR	11,49 \$
202600949 (I)	169	CHARTIER INC.,LES	AD CLIP POUR PONCEAU	7 896,45 \$
202600950 (I)	1765	LES ENTREPRISES MICHAEL	AD TRAVAUX PROJET RUE MINI	9 318,95 \$
202600951 (I)	2203	NANOTECH INFORMATIQUE	AD SUPPORT INFORMATIQUE	245,76 \$
202600952 (I)	2432	MONTCALM TELECOM ET	AD INTERNET AQUEDUC 20/08	463,10 \$
202600953 (I)	2697	JOLIBAC CONTENEURS	AD LOCATION CONTENEUR	597,49 \$
202600954 (I)	2943	L'EXPÉDITION - HOMMAGE	AD DÉPÔT RÉSERVATION 10%	700,00 \$
202600955 (I)	63	HYDRO-QUÉBEC	AD ÉLECTRICITÉ PIED COURANT	7 744,37 \$
202600956 (I)	2469	GESTION S.LAVALLÉE INC.	AD 2E BRANCHES RÉSO 2026-	9 148,01 \$
202600958 (I)	2272	AMILIA	DI LOGICIEL CAMP DE JOUR AU	174,60 \$

202600959 (I)	1513	PITNEY BOWES	CC LOCATION TIMBREUSE 01	43,91 \$
202600960 (I)	1519	POSTE	CC XPRESSPOST	42,02 \$
202600961 (I)	2049	MICROSOFT OFFICE	CC MICROSOFT 365	166,71 \$
202600962 (I)	2490	HOME HARDWARE	CC LENTILLE POUR NÉON POUR	32,18 \$
202600963 (I)	2942	AARTECH CANADA INC	CC BOUTON POUR HANDICAPÉ	110,35 \$
202600964 (I)	1889	RÔTISSERIE JOLIETTE	CC RENCONTRE CONSEIL	199,01 \$
202600965 (I)	2830	HILTON QUÉBEC	CC BALANCE CHAMBRE	3 599,09 \$
202600967 (I)	1953	AMAZON	CC ACHAT VOIRIE MARCHÉ PIED	461,41 \$
202600968 (I)	60	FONDS DE L'INFORMATION	AVIS DE MUTATIONS	108,00 \$
202600969 (I)	67	MARCHÉ DES RAPIDES	DÉPENSES ESSENCE VOIRIE +	2 192,81 \$
202600970 (I)	106	CODERRE O. & FILS SAINT-	ACHAT STOCK POUR GARAGE	303,85 \$
202600971 (I)	149	GROUPE COLAS QUÉBEC INC.	PAVAGE MANON, ÉRABLES,	39 109,03 \$
202600972 (I)	248	MUNICIPALITÉ DE	DÉNEIGEMENT-SABLAGE-	883,38 \$
202600973 (I)	263	CCL IMPRIMERIE	ACHAT CHÈQUE LASER	556,64 \$
202600974 (I)	333	MUNICIPALITÉ DE SAINT-	INFIRMIÈRE RURAL OCT 2026	270,10 \$
202600975 (I)	366	DUNTON RAINVILLE AVOCATS	SERVICES PROFESSIONNELS AU	229,95 \$
202600976 (I)	503	MINISTRE DES FINANCES	QUOTE-PART SÛRETÉ QUÉBEC	152 152,00 \$
202600977 (I)	696	SIGNE BEAUSEJOUR	ACHAT ENGRAIS TERRAIN	2 017,50 \$
202600978 (I)	1105	WOLSELEY CANADA INC.	ACHAT PIÈCES RÉPARATION	74,01 \$
202600979 (I)	1158	XEROX CANADA LTEE	XEROX DU 1 JUIN AU 30 SEPT	2 160,12 \$
202600980 (I)	1388	CONSTRUCTION MOKA INC.	STABILISATION MTÉE 5E RANG -	4 286,10 \$
202600981 (I)	1477	LES SABLES DE JOLIETTE	ACHAT SABLE POUR PROJET	169,13 \$
202600982 (I)	1563	PIERRE-LUC PAYETTE	AD REMB. FRAIS CONGRÈS	57,48 \$
202600983 (I)	1568	CARRIÈRE BGR	ASPHALTE CONCASSÉE POUR	370,38 \$
202600984 (I)	1573	NORDIKEAU INC.	MISE EN PLACE PLATEFORME	23 784,48 \$
202600985 (I)	1603	NATHALIE LEVESQUE	FRAIS DÉPLACEMENT	115,36 \$
202600986 (I)	1719	SERRURIER VINCENT INC.	ACHAT POIGNÉE PORTE ÉGLISE	298,91 \$
202600987 (I)	1773	CRÉATIONS STYLE PLUS INC.	ACHAT VÊTEMENT POUR LES	659,96 \$
202600988 (I)	1795	LOCATION MILLE ITEMS	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE	432,31 \$
202600989 (I)	1952	HAMSTER	LIVRES POUR LA BIBLIOTHÈQUE	900,71 \$
202600990 (I)	2047	LES ENTREPRISES RENE	VOYAGE TERRE NOIRE - PROJET	454,15 \$
202600991 (I)	2085	ASSOCIATION CARREFOUR	COMMANDITE JOURNAL	100,00 \$
202600992 (I)	2257	VILLEMAIRE PNEUS ET	ACHAT PNEU POUR PÉPINE	481,22 \$
202600993 (I)	2397	ISOMAX CONSEIL	PLANS SURVEILLANCE TRAVAUX	15 533,12 \$
202600994 (I)	2444	MARINDUSTRIEL INC.	MISE AU POINT HRIW 45	1 656,03 \$
202600995 (I)	2462	ALEXIS BEAUSOLEIL	AD REMB. FRAIS CONGRÈS	10,00 \$
202600996 (I)	2584	NUMERIQUE.CA	SUPPORT TECHNIQUE	43,12 \$
202600997 (I)	2658	BENOIT GRIMARD	FRAIS DÉPLACEMENT CONGRÈS	271,60 \$
202600998 (I)	2702	GVL RIVE-NORD INC.	GESTION ET ANIMATION DE	10 442,83 \$
202600999 (I)	2747	BIONET MULTISERVICES	ENTRETIEN CHALET 5 SEPT	459,90 \$
202601000 (I)	2920	SÉBASTIEN FORTIN	AD REMB. FRAIS CONGRÈS	80,48 \$
202601001 (I)	2921	LINA BERNIER	REMB FRAIS DE DÉPLACEMENT	93,52 \$
202601002 (I)	2928	MEGALAB	ACHAT HYDROXIDE DE SODIUM	777,55 \$
202601003 (I)	2937	PAVTECH	ACHAT PALETTE D'ASPHALTE +	3 559,40 \$
202601004 (I)	2945	ALEX MORNEAU	REMB SPORT	300,00 \$
202601005 (I)	2946	ABL PORTE LOGIK	RÉPARATION/ENTRETIEN	307,56 \$
202601006 (I)	2947	JEANNE MERCILLE-ROY	REMBOURSEMENT DÉPÔT	200,00 \$
202601008 (I)	2938	BROTHER CANADA	CC ACHAT IMPRIMANTE LASER	583,20 \$
202601010 (I)	1775	GLOBAL PAYMENT -	DI PAIEMENT EN LIGNE CARTE	114,13 \$
202601011 (I)	1775	GLOBAL PAYMENT -	DI PAIEMENT EN LIGNE CARTE	108,93 \$
				423 399,17 \$
			SALAIRES EMPLOYÉS	57 570,09 \$
			SALAIRES ÉLUS	7 133,40 \$



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

			TOTAL DES SALAIRES	64 703,49 \$
			GRAND TOTAL	488 102,66 \$

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par des employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement numéro 2023-463. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 CM.

Il est proposé par François Laprise.

et résolu :

Que le conseil municipal approuve la liste des comptes à payer des numéros 202600855 à 202601011 au montant de 488 102.66\$.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6.2 DÉPÔT DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS

Dépôt du rapport des engagements au 30 septembre 2026.

6.3 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dépôt du rapport des activités de fonctionnement au 30 septembre 2026.

6.4 DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépôt du rapport des activités d'investissement au 30 septembre 2026.

7. TRANSPORT ET HYGIÈNE DU MILIEU

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2026-147

8.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ DOSSIER 456304 / 4 372 240

CONSIDÉRANT QUE

La Ferme FTF inc demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec qu'elle autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit la poursuite de l'utilisation résidentielle d'une superficie de 5 000 mètres carrés, correspondant à une partie du lot 4 372 240 du cadastre du Québec.

CONSIDÉRANT QUE

La résidence située sur la superficie visée est déjà construite et son utilisation résidentielle a été reconnue conforme à la Loi par la Commission dans le cadre du dossier 377722, en date du 10 mai 2013, en application de l'article 40 de la LPTAA.



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

- CONSIDÉRANT QUE la présente demande ne contrevient pas aux règlements de la Municipalité de Saint-Liguori et aux mesures de contrôle intérimaire;
- CONSIDÉRANT QUE La présente demande vise à permettre le maintien de cette utilisation résidentielle, notamment afin d'assurer la pérennité de la résidence dans le contexte où celle-ci est maintenant destinée à être occupée par M. Hugues Francoeur.
- CONSIDÉRANT QUE le projet se situe en zone agricole et que le demandeur présente une demande à la CPTAQ;
- CONSIDÉRANT QUE selon l'article 58.1 de la Loi, la municipalité doit faire à la CPTAQ une recommandation de ladite demande;
- CONSIDÉRANT QUE selon l'article 58.2 de la Loi, ladite recommandation doit être motivée en tenant compte des 10 critères visés à l'article 62 :

1. **Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants**
Le site retenu ne peut pas être exploité présentement.
2. **Les possibilités d'utilisation du lot à des fins d'agriculture**
Le lot du site proposé sert déjà à des fins résidentielles.
3. **Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants**
L'autorisation servirait à la même utilisation qui est déjà autorisé par la CPTAQ dans le cadre du dossier 377722 en date du 10 mai 2013, en application de l'article 40 de la LPTAA.
4. **Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale**
L'usage proposé par le demandeur ne présente pas de contraintes en matière environnementale.
5. **La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture**
N/A
6. **L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole**
Le secteur visé par le projet est agricole et va le demeurer.
7. **L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et sol dans la municipalité et dans la région**
Le projet présenté ne comporte aucun impact négatif sur les ressources en eau et sol dans la municipalité et dans la région.
8. **La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture**



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

La superficie pour pratiquer l'agriculture restera la même qu'avant la demande.

9. L'effet sur le développement économique de la région sur preuve soumise par une municipalité régionale de comté, une municipalité, une communauté, un organisme public ou un organisme fournissant des services d'utilité publique
N/A

10. Les conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie
N/A

11. Le plan de développement de la zone agricole de la municipalité régionale de comté concernée.
Le projet ne contrevient pas un plan de développement.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Grenier

et résolu unanimement ce qui suit :

QUE le conseil municipal de Saint-Liguori recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de faire droit à la demande de la Ferme FTF inc concernant le lot 4 372 240.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. LOISIRS ET CULTURE

2026-148 10.1 TRANSFÉRER LE SURPLUS BUDGÉTAIRE DE LA FÊTE NATIONALE A L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ FÊTE NATIONALE

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2025-006 créant l'excédent de fonctionnement affecté pour la Fête nationale;

CONSIDÉRANT QUE pour l'édition 2026, un surplus budgétaire de 9 708.14\$ a été constaté;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Payette.

et résolu :

Que le conseil municipal demande au service de la comptabilité de faire l'écriture nécessaire pour transférer le surplus de l'édition 2026 de la Fête nationale à l'excédent affecté Fête nationale pour un montant de 9 708.14\$.

Monsieur le maire demande le vote.



Municipalité de Saint-Liguori

840, rue Richard, Saint-Liguori (Québec) J0K 2X0
Tél. 450 753-3570 • Téléc. 450 753-4638
info@saint-liguori.com • www.saint-liguori.com

La résolution est adoptée à l'unanimité.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Pierre-Luc Gaudreau, maire ouvre la période de questions à 20h31 pour se terminer à 20h41.

2026-149 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Bizier, et résolu de lever la séance à 20h42.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Pierre-Luc Gaudreau, maire

Benoît Grimard, directeur
général et greffier-trésorier

Je, Pierre-Luc Gaudreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre-Luc Gaudreau, maire